

Rapport des conseils de participation du lycée Martin V
(DOA Bruyères et D2D3 Biéreau) du lundi 13 avril (17h-18h30 Bibliothèque Biéreau)

Table des matières

1/ Liste des présences :	1
2/ Approbation du PV du CP du 16 mars	1
3/ Enoncé des divers	2
4/ Tour de parole des représentants des élèves	2
5/ Tournoi de foot des Rhétos	2
6/ Couverture du journal de classe 2026-2027	4
7/ Préparation de la pièce des Rhétos	4
8/ Tupperware et autres objets abandonnés sur site des Bruyères	4
9/ Points à remettre au CP du 18 mai 2026 :	4

1/ Liste des présences :

#	Fonction	Nom	Prénom
1	Parent (rédaction PV)	Aït Amer	Faïza
2	Parent	Guerin	Sandrine
3	Parent	Leroy	Michel
4	Parent	Lienart	Geoffroy
5	Parent	Van Doorslaere	Marie
6	Direction	Dromelet	Bérengère
7	Direction DOA	De Blaere	Alice
8	Direction Adjointe D2 D3	Braeckmans	Joachim
9	Enseignant	Reuter	Loïc
10	Enseignante	Vermeulen	Isabelle
11	Délégué de niveau 1 ^{er}	Custers	Gaspard
12	Délégué de niveau 3 ^e	Dejonghe	Cléo
13	Sous-Délégué de niveau 4 ^e	Toto Kiesa	Olphie
14	Délégué de niveau 5 ^e	Servaes	Pauline
15	Délégué de niveau 6 ^e	De Angelis	Miriam

2/ Approbation du PV du CP du 16 mars

Approuvé

3/ Enoncé des divers

Un seul point a été soulevé, concernant le parking Kiss and Drive du site des Bruyères, boulevard du Sud, par une parente. Le fils de cette dernière a été victime d'un accident : la roue d'une voiture est passée sur son pied. Cette situation serait liée au nombre trop important de bus stationnés sur le Kiss and Drive.

La direction indique qu'une réunion a eu lieu avec la Ville, laquelle a précisé que cet espace est considéré comme une aire de repos pour les bus. Selon la direction, la TEC et la Ville sont conscientes de la problématique.

La direction informe également qu'un courriel a été envoyé aux parents, suite aux nombreuses plaintes formulées par des riverains dénonçant des manœuvres dangereuses de véhicules.

En guise de solution, la direction propose que les parents déposent leurs enfants dans des zones plus appropriées, telles que le boulevard Beaudoin, au niveau de la zone de bus, d'où les élèves peuvent rejoindre le lycée à pied.

Cette formule est jugée nettement plus sécurisée.

En résumé, la solution préconisée consiste à s'éloigner du site pour déposer son enfant dans de meilleures conditions de sécurité.

4/ Tour de parole des représentants des élèves

Délégué 1^{er} : lors du dernier conseil des délégués, les propositions de couverture du journal de classe ont été montrées; le résultat est jugé très satisfaisant. Il est aussi signalé que beaucoup d'autres projets ont été soumis mais qu'il n'y a eu aucun investissement de la part des élèves. La direction conseille de réduire le nombre de projets pour que ce soit plus réaliste.

Délégué 3^e : rien de spécial à signaler. Une seule réunion durant laquelle le sujet du journal de classe a été abordé.

Délégué 4^e : rien de spécial à signaler.

Délégué 5^e : très occupé avec la préparation du carnaval. Propose de discuter la pièce Rhéto.

Délégué 6^e : propose de parler du tournoi de foot.

5/ Tournoi de foot des Rhétos

Un courriel de l'organisateur a été envoyé afin de signaler que certains matchs n'avaient pas été encadrés par des adultes. Une série de comportements jugés inadmissibles a également été rapportée. La direction se dit particulièrement inquiète, notamment durant la phase finale du tournoi, période où la tension est plus élevée. Les conditions de sécurité actuelles sont considérées comme insuffisantes.

Une réunion a dès lors été organisée et la direction a pris la décision de mettre un terme immédiat à l'organisation du tournoi. À la suite de cette décision, un éducateur est intervenu et une rencontre a eu lieu avec les délégués des élèves. Un courriel a ensuite été envoyé, reprenant une série de balises visant à renforcer la sécurité.

La déléguée de 6^e a demandé un délai d'un mois pour la préparation du tournoi. Des conditions strictes ont été posées :

1. la présence d'au moins un adulte encadrant par match ;
2. en l'absence d'un adulte, un professeur assurera l'encadrement ;
3. ce professeur sera accompagné de deux délégués de 6^e.

Pour la finale, il est prévu la présence de quatre adultes encadrants et de quatre délégués de 6^e.

Enfin, des élèves passeront dans les classes des deux sites, Bruyères et Biéreau, afin de faire signer une charte de bonne conduite. Il est prévu que les élèves qui refuseront de signer la charte soient retenus dans la bibliothèque lors du match.

Pour l'année prochaine, la direction demande un état des lieux pendant le CP et ce afin d'améliorer, entre autres, ce qui le nécessitera.

Texte de la charte de bonne conduite :

En signant cette charte, je m'engage à :

1. Adopter en toute circonstance un comportement digne et respectueux aux abords du terrain.
2. Faire preuve de retenue et éviter toute manifestation excessive liée à l'excitation des matchs au sein de l'enceinte de l'établissement.
3. Arriver à l'heure au match et retourner en cours à l'heure 13h10.
4. Respecter mes coéquipiers, mes adversaires, ainsi que les arbitres et les membres de la team orga.
5. Accepter les décisions de l'arbitre sans contestation.
6. Adopter un comportement fair-play en toutes circonstances.
7. Respecter le droit à l'image de chacun en s'abstenant de diffuser ou de partager publiquement toute image ou vidéo sans le consentement préalable des personnes concernées.
8. Ne pas utiliser de fumigène, pétard ou autre dispositif pouvant nuire au bon déroulement du tournoi et de la finale.
9. Respecter les lieux et jeter mes déchets dans les poubelles et non sur le terrain.
10. Ne pas inviter de personnes externes susceptibles de troubler le tournoi.
11. Respecter les règles du ROI.

6/ Couverture du journal de classe 2026-2027

Pour cette année, les élèves de 1^{er} ont la responsabilité du projet « Couverture du journal de classe ». Le délégué de 1^{er} s'en dit ravi et remercie le groupe de l'option Arts, chargé de la réalisation de ce projet.

Un professeur précise que deux professeurs d'art et de dessin, ainsi que deux délégués, ont participé au projet. Dix maquettes ont été proposées. Des bulletins de vote ont été imprimés à destination des classes de 1^{er}, 2^e et 3^e. Les élèves de 1^{er} ont déjà voté.

Le dépouillement aura lieu demain midi (14 avril 2026). Les trois maquettes arrivées en tête seront retenues et le groupe d'arts décidera de celle qui sera définitivement sélectionnée.

Le journal de classe sera destiné à l'ensemble des niveaux du lycée.

7/ Préparation de la pièce des Rhétos

Une fiche-projet a été préparée. La date de la représentation reste à confirmer, ce qui permettra de réserver la salle.

Un deuxième encadrant sera nécessaire pour assurer la logistique. La direction suggère qu'un second professeur soit également présent lors des répétitions.

Il sera demandé aux élèves de rester disponibles durant la deuxième semaine des vacances, ce qui permettra d'identifier les élèves véritablement motivés. Un professeur rappelle qu'il faudra prévoir un revêtement adapté dans la salle de gym.

Un parent demande si les élèves qui écrivent la pièce sont les mêmes que ceux qui la joueront. Il est précisé que oui : les élèves de 5^e littéraire écriront la pièce cette année et l'interpréteront lorsqu'ils seront en 6^e.

La direction propose d'organiser trois représentations plutôt qu'une seule, afin de permettre aux élèves de s'entraîner davantage et de mieux gérer leur stress. Elle suggère en outre de jouer la pièce dans la salle de théâtre, qui peut accueillir 70 personnes, plutôt que dans la salle de gym, dont l'acoustique est jugée insuffisante.

8/ Tupperware et autres objets abandonnés sur site des Bruyères

La direction a demandé une réunion avec les éducateurs pour prendre des mesures drastiques. Un système sera mis en place.

9/ Points à remettre au CP du 18 mai 2026 :

1. Pièce Rhéto (5^e)
2. Bal Rhéto (6^e)
3. Projet WC (1^{er})
4. Maquette journal de classe (Direction)